



Compte rendu

Audience bilatérale DIR GE du 28 janvier 2022

Participants : Stéphane Perrin, Jennifer Schott, Mrs Grégoire et Voltrager

Excusés :

Le bureau régional avait défini 3 points à aborder lors de cette audience :

- Organisation du télé-travail
- Protocole violence
- NBI

Du côté de l'administration :

- Point crise sanitaire
- Télé-travail
- BOP 2022
- Application du CJPM

Crise sanitaire :

Depuis le 1^{er} septembre 2021, la région GE enregistre 222 contaminations avec une forte progression sur le mois de janvier 2022 avec 97 contaminations. Cela représente 1 agent/3 avec une forte contamination sur le territoire Alsace.

La DIR possède suffisamment de masques pour approvisionner l'ensemble du territoire. 5000 masques FFP2 sont également disponible pour les personnes vulnérables et 300 auto-tests à destination des professionnels.

En parallèle, car lié à la crise, nous avons abordé le télé-travail. A ce jour, cette modalité de travail est variable entre 1 et 3 jours. Une augmentation significative des demandes de télé-travail est enregistrée. Nous avons interrogé et alerté sur l'application de cette mesure qui, à notre connaissance

est très disparates dans son application. Nous avons également questionné sur l'accord cadre qui devait être présenté et discuté avec les OS. Le DIR prend en compte nos demandes, ce sujet sera abordé lors du prochain CTIR. Pour les applications, il fera le point avec les DT.

BOP 2022 :

Le budget est en augmentation de 8% avec un plafond d'emploi de 719 ETP. Sur 2021 la DIR GE a bénéficié de 2 millions d'euros sur 20 millions au titre de la justice de proximité. Pour 2022, 16 millions sont prévus au niveau national, la répartition en région n'est pas encore réalisée.

Sur les établissements, l'HD de Strasbourg devient une unité à part entière avec le personnel nécessaire. Ce développement ne remet aucunement en cause les moyens de l'UEHDR de Mulhouse.

La mission HD de Metz reste en l'état (12 places).

La mission HD de Charlevilles reste également en l'état. Cela est en lien avec l'avenir de l'EPE qui reste en difficulté. Le DIR se laisse l'année 2022 pour la réflexion. Il n'envisage pas la fermeture de cette établissement mais plutôt sur une évolution vers un UEHDR par exemple. Nous faisons remarquer qu'il serait logique d'y réfléchir dans le cadre des états généraux du placement. Mr Grégoire se dit prêt à rencontrer l'équipe de l'EPE.

L'UEAJ de Nancy passera de 24 à 36 places avec un projet de restaurant d'application.

Le QM de Mulhouse est doté d'un ETP supplémentaire.

Deux UEHC, Troyes et Metz ont ou rencontrent des difficultés, ils font l'objet d'une attention particulière.

CJPM :

L'application se fait dans des conditions moins catastrophiques que prévu. Il faudra, toutefois faire un point étape. Un point de fragilité est à travailler avec le placement.

La formation est reconduite encore cette année.

NBI :

Nous alertons sur la disparité au sein de notre région avec des recours exponentiels. Même si ce sujet est du ressort de l'AC, nous alertons le DIR car l'AC nous « balade » depuis plusieurs années. Le DIR nous informe que l'AC effectue un travail de repérage, Mr Grégoire a déjà signé des arrêtés signifiant la suppression de la NBI pour des agents. Il conseil aux agents de faire des recours lorsque les périmètres le permettent.

Sur le même sujet, une révision quadriennale de l'IFSE (note du 3 et 28 décembre 2021) est en cours d'investigation à la DIR. Cette revalorisation interviendra sur les traitements dans le 1^{er} semestre 2022.

La revalorisation de l'IFSE défendue par la CGT au 1^{er} janvier 2022 pour les éducateurs principaux rentre en vigueur. Toutefois, elle ne concernerait pas les éducateurs principaux avant cette date. Nous rappelons que la CGT demande que cette revalorisation se fasse pour l'ensemble des agents « Educateur principal » afin de ne pas créer de disparité.

Protocole violence :

Nous alertons la DIR sur l'application de ce protocole. Nous constatons que les agents agressés ne sont pas systématiquement accompagnés dans les meilleures conditions. Un dernier fait est avancé, en l'occurrence à Strasbourg. Nous rappelons l'obligation de protection des agents à tous les niveaux hiérarchiques.

Mr Grégoire s'engage à faire une sensibilisation et/ou rappel à l'ensemble des DT.

Divers :

CER Briey sera délocalisé à Pont à Mousson.

CER Passage : ce CER avait été fortement impacté par la crise sanitaire, la DIR avait demandé, en 2021 un nouveau projet. Ce dernier n'a pas été retenu. Ce dernier sera remplacé par le CER Mustang de l'association de la Sauvegarde de la Meuse et sera implanté à Ligny en Barois.

Echéancier CTIR :

07/04 : Mise en place CJPM et Télé-Travail

30/06 : Formation

22/09 : à définir

Mr Grégoire souhaite également remettre en place une réunion ORSCT.

Stéphane PERRIN et Jennifer SCHOTT

CGT-PJJ Grand-Est